

# PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

## AIPR CONCEPTEUR

### OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique  
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux  
S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

### PUBLIC ET PRE-REQUIS

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux. Parler et comprendre le français.

Périodicité de maintien des compétences : 5 ans  
Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures dont 1 heure  
Passage de test QCM par informatique  
Nombre de personne par session : 10 personnes

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en digital (Blended Learning) : oui  
Pédagogie active  
Echanges avec les stagiaires  
Films vidéo  
Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet  
Support ou livret délivré aux stagiaires

### LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

### HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00  
Ou adaptés selon la demande

### DATE

Selon le planning disponible sur [www.alcevi.fr](http://www.alcevi.fr) ou à convenir

## PROGRAMME

### Matin du 1<sup>er</sup> jour

#### Temps d'échange avec les stagiaires

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

#### Procédures pour le responsable de projet avant chantier :

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge...
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels
- Entraînement au QCM

### Après-midi du 1<sup>er</sup> jour

#### Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée
- Entraînement au QCM

#### Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

# PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

## AIPR CONCEPTEUR

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers
- Entraînement au QCM

### Evaluation

- Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

### BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement

---

### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation de la formation par un QCM de 40 questions.  
Score minimal pour réussir l'examen « Concepteur » est de 48 points.  
Bonnes réponses = 2 points  
Réponses fausses = - 1 points  
Je ne sais pas = 0 point

### DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01, à l'issue positive des évaluations.

---

**Equivalence :** sans objet

**Passerelles :** sans objet

**Offre tarifaire :** disponible sur [www.alcevi.fr](http://www.alcevi.fr) ou sur demande

**Conditions générales de vente :** envoyées avec la convention et disponibles sur [www.alcevi.fr](http://www.alcevi.fr)

**Responsable pédagogique :** Christophe DESMOULIERE

### Profil des intervenants :

Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

### Modalités d'Accessibilité :

Alcevi est un établissement de 5<sup>ème</sup> catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».

### Alcevi Centre d'examen AIPR N°331

